

# Service Sanitaire

# SFSP

- ⇒ Audition par la mission Loïc Vaillant
- ⇒ Avis de la SFSP début janvier 2018
- ⇒ Positionnement SFSP-CUESP
- ⇒ Echanges avec l'ASPF
  - ⇒ référentiel de formation,
  - ⇒ outils pédagogiques
  - ⇒ Proposition de construire un retour (une capitalisation) d'expérience à mettre en œuvre début 2019
- ⇒ Document de cadrage (*transmis à ASPF*)

# Avis SFSP : conditions de réussite

- **Le respect et la mise en œuvre effective de principes éthiques**
  - Mettre au cœur de l'action le respect des droits, individuels et collectifs, des personnes et des usagers du système de santé, et avoir une visée émancipatrice.
- **Une ingénierie pédagogique de qualité**
  - Acquérir des savoirs, savoirs faire et savoirs être.
  - Reposer sur les connaissances scientifiques disponibles et sur les données probantes existantes, incluant l'expertise expérientielle.
  - Dimension collective d'équipe pluriprofessionnelle.
- **Une ingénierie de formation en cohérence avec le service sanitaire**
  - Repenser l'enchaînement des apprentissages et réinterroger les réinvestissements de « la prévention de la maladie et la promotion de la santé » tout au long du continuum de formation.
- **Une approche globale de la population cible et une responsabilité sociale assumée**
  - En cohérence avec le continuum de « prévention de la maladie et de promotion de la santé » dont bénéficie déjà la population cible.
  - En cohérence avec les acteurs de « la prévention de la maladie et de la promotion de la santé » déjà impliqués ou intervenant auprès de cette population.
- **Des ressources et des moyens facilitant la mise en œuvre du « Service sanitaire »**
  - Mobilisation et implication active des différents acteurs. Elle ne peut se faire sans moyens, que ces moyens soient nouveaux ou qu'ils soient issus d'un redéploiement.

## Qu'est ce qu'une intervention en prévention, promotion de la santé ?

### Intervenir en prévention, promotion de la santé (PPS) :

1. **Implique des compétences** et donc la mise en œuvre d'une formation des étudiants. Cette formation doit être délivrée par des intervenants (professionnels ou enseignants-chercheurs) compétents en ce domaine ;
2. **Nécessite de s'appuyer sur les données probantes** existantes en ce domaine ;
3. **Répond à des besoins de santé identifiés** au niveau de la population cible et être en cohérence avec les priorités du Projet régional de santé ;
4. **S'accompagne, pour des personnes qui sont en formation, d'un encadrement** par des professionnels compétents en PPS lors de la participation aux actions ;
5. **Se situe en cohérence et en soutien aux acteurs de la PPS présents** localement, dans la dynamique des actions de PPS déjà existantes ;
6. **Intègre obligatoirement la participation des bénéficiaires de l'action** ;
7. **S'appuie sur une démarche d'amélioration continue de la qualité** ;
8. **Renforce la capacité d'agir (« empowerment »)** de la personne ou de la population cible ;
9. **Respecte le libre arbitre des personnes cibles de l'intervention** ;
10. **Respecte les droits des citoyens et des usagers du système de santé.**

## Qu'est ce que n'est pas une intervention en prévention, promotion de la santé ?

### Intervenir en prévention, promotion de la santé (PPS) :

1. Ce n'est pas une simple transmission d'information ;
2. Ce n'est pas une démarche ponctuelle ;
3. Ce n'est pas une activité isolée ;
4. Ce n'est pas une action concurrente d'autres actions ;
5. Ce n'est pas une compétition avec d'autres acteurs ;
6. Ce n'est pas une manipulation de la personne ;
7. Ce n'est pas une action inopinée ;
8. Ce n'est pas une démarche de dilettante ou d'amateur ;
9. Ce n'est pas (principalement) un art ;
10. Ce n'est pas une attitude paternaliste ou une démarche autoritaire.

# 3 éléments essentiels

- ⇒ Ne pas confondre un étudiant en formation et un professionnel de la prévention et de la promotion de la santé (PPS) en exercice
- ⇒ Pas de participation d'un étudiant en santé à une action sans formation et encadrement
- ⇒ Impliquer les professionnels PPS dans le dispositif du service sanitaire
  - ⇒ Actions menées au sein et en soutien des dispositifs portés par les professionnels PPS

# Autres dynamiques en cours

- Positionnement des professionnels de santé vis à vis de la prévention et de la promotion de la santé :
  - HCSP sur le thème de la place des offreurs de soins en prévention
  - CNS (Conférence Nationale de Santé) sur le thème du renforcement et de la mobilisation des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé
  - HCAAM sur les modalités de financement de la prévention et des parcours de santé